

# GESMA News

N° 11 du 30/06/2024

**Le Comité Directeur du GESMA** est heureux de vous adresser votre newsletter « **GESMA News** »

Vous recevez cette newsletter parce que vous êtes licencié(e) au GESMA et que vous nous avez communiqué votre adresse électronique.

**Nous comptons sur vous pour nous aider à faire vivre cette newsletter** en nous faisant parvenir les nouvelles et faits marquants de vos activités préférées.

Bonne lecture.

**Le CODIR du GESMA**

## Au sommaire de ce numéro

### Ça s'est passé au GESMA :

- 1- Apnée
- 2- Nage Avec Palmes
- 3- Commission Technique
- 4- Repas de fin de saison
- 5- Commission Photo-Vidéo

### Bientôt au GESMA :

- 1- Renouvellement des adhésions pour la nouvelle saison
- 2- Commission Technique : saison à venir 2024-2025
- 3- Eté actif
- 4- Apnée
- 5- Nage Avec Palmes
- 6- Mot du Président

# Ça s'est passé au GESMA :

## 1. Apnée

- Sortie apnée verticale à la carrière de St Lin le samedi 2 juin qui a permis de valider la pratique pour les candidats au niveau Apnéiste Confirmé Eau Libre.



- Nous avons le plaisir de vous annoncer la validation du niveau ACEL (apneiste Confirmé Eau Libre) pour :
  - ALOUI Patrice
  - CARTIER Mickaël
  - MOUNIER Caroline
  - WARNEYS Agnes.

Très sincères félicitations à tous sans oublier les encadrants.

## 2. Nage Avec Palmes

Le GESMA a participé à 2 compétitions ce mois de juin :

- Le 1<sup>er</sup> juin , Championnat de France longue distance à Saint Avertin : Nous étions 4 inscrits sur le 3km Bipalmes mais Laurence Mauvillain a dû déclarer forfait suite à une blessure.

Il fallait nager 3km (3 boucles de 1km), la course étant difficile à gérer car il y avait beaucoup de courant.

- Alain Archambaud décroche le bronze en master 4 en 47 :55.80



- Christian Jouin termine 6<sup>ème</sup> en master 4 en 50 :07.80
- Annie François termine 4<sup>ème</sup> en master 4 en 59 :59.83

- Le 16 juin : Descente de la Sèvre Niortaise

2ème édition de cette descente dans un beau cadre verdoyant, rencontre conviviale ne donnant donc pas de classement.

Là encore les concurrents ont dû bagarrer dans un courant important, conséquence des fortes pluies de début juin.

Virginie Girard était inscrite sur le 4km (2 boucles de 2km) qu'elle termine en 1h 04.

### 3. Commission Technique :

Bilan des formations validées au 29/06/2024

Niveau	Compter - Niveau
Apnéiste / Indoor Freediver 1 CMAS	7
E1	4
Niveau 1	23
Niveau 2	1
PE40	1
Plongeur Argent	1
Plongeur Nitrox	3
Plongeur Nitrox confirmé	1
Plongeur Or	2
RIFA Apnée	1
RIFA Nage avec palmes	3
RIFA Plongée	2
<b>Total Résultat</b>	<b>49</b>

4 nouveaux « Encadrants Initiateurs » fraîchement diplômés au 29/06  
4 présentés => 4 reçus.

A souligner : Didier major de la promo sur 13 candidats.

Potiron Didier
Debailleul Maxime
Cartier Mickael
Baijot Marie Pierre

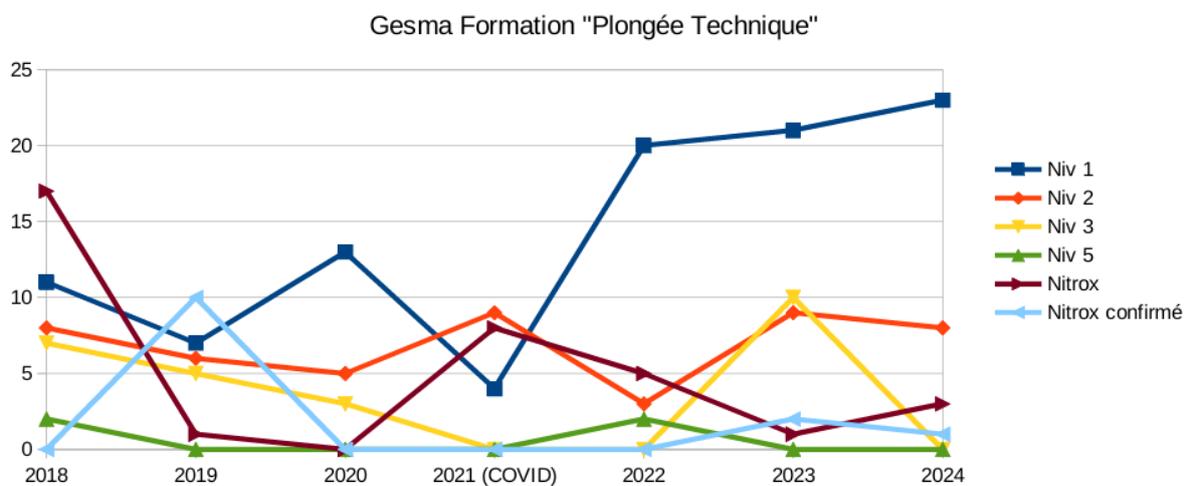
### Les élèves Niv 2

Il reste 7 élèves pour une préparation et validation sur 2 sorties sur les week-end du 21/22 septembre et 28/29 septembre

### Les stagiaires MF1

Ils continuent leur stage de préparation en fonction des disponibilités de chacun.

### Statistique formation sur les 7 dernières années



## 4. Repas de fin de saison :

Le samedi 22/06, une trentaine d'adhérent a participé au repas de fin de saison.

## 5. Commission Photo-Vidéo :

Samedi 15 et dimanche 16 juin , 8 photographes sous-marins se sont retrouvés à Capbreton pour une séance de formation pratique à la photo sous-marine. Ces deux journées encadrées par Fanny Floirat-Lohyer faisaient suite à deux séances théoriques réalisées en janvier et février dernier.

3 plongées ont été réalisées à l'étal dans le canal et malgré une visibilité d'environ 50 cm nous avons pu réaliser quelques clichés en macro.

Le dimanche matin, Fanny nous a gratifié d'une formation à l'éclairage, point clé de la photo en plongée.

Au-delà de l'expérience enrichissante pour notre passion, ce week-end s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Remercions à cette occasion le CASC Capbreton qui nous a accueilli et fait bénéficier de leur structure.

Un énorme merci à Fanny !



# Bientôt au GESMA :

## 1. Renouvellement des adhésions pour la nouvelle saison :

Si ce n'est déjà fait, afin de conserver votre « statut » de prioritaire à l'adhésion, pensez à remettre avant le 9 juillet, votre carte personnelle GESMA-NAUTILIS dans la boîte à lettre du GESMA à Nautilus.

Les tarifs de la saison 2024-2025 ont été fixés par le CODIR de juin. Seules les hausses de tarifs de la FFESSM et de Lafont (assureur) ont été répercutés dans la cotisation des membres. La part adhésion revenant au GESMA reste quasi inchangée avec seulement un arrondi à l'euro supérieur pour éviter des décimales. Le tarif des différentes formations est ajusté en suivant les différentes hausses, (carburant, prix des plongées, prix des cartes fédérales).

### TARIFS : 2024/2025

LICENCE + ADHESION : (Assurance Responsabilité Civile de base comprise)	Adulte (A partir de 16 ans)	Entre 12 et 16 ans (le jour de l'adhésion)	Moins de 12 ans (le jour de l'adhésion)
Toutes activités subaquatiques (ass. Loisir 1 comprise)	165,00 €	145,00 €	135,00 €
Nage avec palmes et/ou Apnée (ass. Loisir 1 comprise)	135,00 €	110,00 €	
Licence « passager », avec Responsabilité Civile (RC)	65,00 €	60,00 €	
Membre d'Honneur, avec Responsabilité Civile (RC) de base	53,00 €		
Adhésion GESMA seule (si déjà licencié-assuré FFESSM)	95,00 €	90,00 €	
Adhésion « accompagnant" (sans accès aux activités aquatiques du club)	30,00 €	30,00 €	30,00€

Option d'assurance LAFONT (Individuelle complémentaire) voir détails et complémentaires "TOP" en document annexé.

Loisir 1	Offerte si adhésion club	24 € si licence passager ou Honneur	
Loisir 2	6 € si adhésion club	28 € si licence passager ou Honneur	(Option obligatoire pour la plongée souterraine)
Loisir 3	25 € si adhésion club	48 € si licence passager ou Honneur	

**Création de la carte Nautilus-GESMA (ou en cas de perte ou carte à remplacer : cassée, démagnétisée, ...): 7,50€**

#### FORMATIONS :

Niveau 1 ou plongeur OR (mini 10 ans). Maximum : 25 stagiaires	120 € formation dans nos locaux et piscine	+ 4 plongées en milieu naturel en mer en supplément. 1 <sup>ère</sup> plongée offerte
Niveau 2 (avec au minimum 10 plongées de niveau 1 pour entrer en formation et sous réserve de validation par le formateur) Âge minimal 16 ans Maximum : 15 stagiaires	150 € formation dans nos locaux et piscine	+ 8 plongées en milieu naturel en supplément réparties sur 2 week-ends. Pour toute plongée supplémentaire, le stagiaire paiera l'encadrement.
Niveau 3 (avec au minimum pour entrer en formation 20 plongées en autonomie (0-20m) et 5 plongées encadrées dans l'espace 35-40 m et sous réserve de validation par le formateur) Âge minimal 17 ans Maximum : 10 stagiaires	190 € formation selon le nombre d'inscrits	+ 12 plongées en milieu naturel en supplément, réparties sur 2 week-ends (week-end de 3j et week-end de 2j). Pour toute plongée supplémentaire, le stagiaire paiera l'encadrement.
Diplôme apnée	Inscription Marc Mounier	A1, A2, A3, A4

**Adhérents demandant à faire une formation : Dossier d'inscription complet à remettre au responsable de formation.**

**Adhérents ne demandant pas à faire une formation : Dossier d'inscription complet à remettre au secrétaire du club.**

**Pas de règlement par chèques vacances.**

Pour plus de renseignements contactez Christian Jouin : [jouin.ch@hotmail.fr](mailto:jouin.ch@hotmail.fr)

## 2. Commission Technique : saison à venir 2024-2025

Le Comité directeur du GESMA rappelle qu'à la lecture du code du sport, la plongée dans une piscine ou fosse de plongée dont la profondeur excède 6 mètres est soumise aux dispositions relatives à la plongée en milieu naturel. La fosse de Nautilus est mesurée à 9,80m.

### Responsable de pôle des niveaux de formation 2024/2025

**Responsable technique** : Pascal Giraud

**Plongeur Jeunes** : Philippe Fardel

Encadrants : A définir avec les encadrants volontaires

**PSP** : Estelle Guillard

**Niv 1** : Michel Delage

Encadrants : A définir avec les encadrants volontaires

**Niv 2** : François Boerkmann

Encadrants volontaires : Estelle Guillard, Angélique Gaumont.

**Niv 3** : Poste à pourvoir

Encadrants volontaires : Patrice Alaoui.

Pour les formations la **limite de prise en charge par le GESMA des sorties technique** sera :

- Niv 1 : 4 plongées de validation
- Niv 2 : 8 plongées d'encadrement.
- Niv 3 : 12 plongées d'encadrement.

Des sorties en suppléments pourront être réalisées mais les charges induites devront être gérées entre les stagiaires et les encadrants volontaires à la sortie.

Le Codir a défini le **nombre d'élèves max par niveau de formation**:

- Jeunes Plongeurs : 5 élèves
- Niv 1 : 25 élèves
- Niv 2 : 15 élèves avec le nombre de plongées fixé par Le Codir du 13 juin 2024 ouvre les conditions d'accès à la formation.
  - avoir réalisé au moins 10 plongées (attestées) en milieu naturel.
- Niv 3 : 10 élèves avec le nombre de plongées fixé par Le Codir du 13 juin 2024 ouvre les conditions d'accès à la formation
  - Avoir réalisé au moins 20 plongées attestées en milieu naturel en autonomie, dont 5 à une profondeur comprise entre 35 et 40 m encadrées.

**Après toutes ces informations, ils vous restent à vous inscrire dans les différentes formations techniques plongées pour poursuivre votre cursus de plongeurs loisirs**  
**Bien prendre en compte qu'aucune plongée n'est sans risque et sans conséquence.**

**Bonnes vacances à tous et bonnes plongées**

Pour plus de renseignements contactez Philippe Tisseuil ou Pascal Giraud :  
[philippe.tisseuil@gmail.com](mailto:philippe.tisseuil@gmail.com) ou [mptgiraud16@gmail.com](mailto:mptgiraud16@gmail.com)

### 3. Eté actif :

Cet été le GESMA se déplacera dans le cadre de l'été actif, entre le 17 juillet et la 1ère semaine d'août. Les initiateurs disponibles seront les bienvenus pour ces soirées de promotion de la plongée et du GESMA, mais toute aide sur le bord du bassin (diplômes, aide à s'équiper, etc) sera appréciée.

Nous avons 3 dates dans le cadre de l'été actif et une date dans le cadre d'un partenariat avec le club de nage de Montmoreau.

1. mercredi 17 juillet à la piscine de Chalais : <http://www.plongee-gesma.com/site/events/ete-actif-chalais/>
2. mardi 23 juillet de 18h30 à 20h15 à la piscine de Baigne : <http://www.plongee-gesma.com/site/events/ete-actif-baignes2/>
3. vendredi 9 août à la piscine de Garde de Pontaroux : <http://www.plongee-gesma.com/site/events/ete-actif-pontaroux2/>
4. Hors été actif : vendredi 2 août à la piscine de Montmoreau avec l'AJM natation : <http://www.plongee-gesma.com/site/events/baptemes-action-avec-montmoreau/>

Inscriptions des encadrants et des volontaires dans les liens indiqués, merci de bien respecter les consignes concernant l'inscription.

Pour plus de renseignements contactez Christian Jouin : [jouin.ch@hotmail.fr](mailto:jouin.ch@hotmail.fr)

### 4. Apnée :

**Olivier ELU a été sélectionné en équipe de France pour les championnats du monde d'apnée à Belgrade auxquels il participera du 6 au 10 juillet.**

Validation du niveau Apnéiste Confirmé en Eau Libre (ACEL) pour les 4 candidats du GESMA [la validation se fait cette semaine donc selon la date d'envoi de la newsletter, on pourra peut-être mettre les promus ?]

Pour plus de renseignements contactez Marc Mounier : [marcmounierapnee@gmail.com](mailto:marcmounierapnee@gmail.com)

### 5. Nage Avec Palmes :

Au programme de juillet :

- Le 7 juillet : Descente de Chenonceaux :

Virginie Girard seule inscrite à ce jour, dommage car c'est une belle rencontre, les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 3 juillet.

**Bonnes vacances à tous et toutes !**

Pour plus de renseignements contactez Annie François : [annie.francois16@orange.fr](mailto:annie.francois16@orange.fr)

## 6. Mot du Président :

Conformément aux statuts du GESMA, l'ensemble du comité directeur élu il y a 4 ans sera démissionnaire lors de la prochain assemblée générale ordinaire prévue mi Novembre, parmi les membres de celui-ci certains souhaitent continuer à oeuvrer pour l'association, d'autres ont décidé de se mettre en retrait notamment ceux impliqués dans la gestion du GESMA depuis de nombreuses années. Ainsi les postes du bureau du club c'est à dire les postes de président, secrétaire et trésorier seront vacants, ces postes vous le comprendrez aisément sont essentiels au bon fonctionnement de toutes associations.

Le GESMA vient de fêter ses 60 ans d'existence, pour que celui-ci puisse poursuivre ses activités il est nécessaire qu'un groupe de 9-12 personnes accepte de s'investir dans la gestion du club, cette nouvelle équipe doit, me semble-t-il, être un échantillon représentatif du club dans les activités récurrentes que sont l'apnée, la nage avec palmes et la plongée, il faut donc qu'il y ait plusieurs candidatures pour la constitution de ce nouveau comité directeur qui élira en son sein les membres du bureau.

Le club est une association dont la gestion doit être rigoureuse, à la fois en raison du nombre d'adhérents, des différentes activités pratiquées mais aussi du fait que nos activités sont soumises à des réglementations strictes, par conséquent la gestion d'un tel club peut, faut-il le préciser, prendre du temps.

La nouvelle équipe dirigeante, notamment le bureau, devra certainement nommer des adjoints pour effectuer les diverses tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Si le prochain comité directeur en émet le souhait, l'ancienne équipe dirigeante du GESMA pourra aider pour faciliter la transition l'an prochain. Celle-ci est d'ores et déjà à la disposition des personnes qui souhaiteraient avoir des informations supplémentaires sur les fonctions liées au bureau de l'association.

Pour plus de renseignements contactez François Boerkmann :  
[president-gesma@plongee-gesma.com](mailto:president-gesma@plongee-gesma.com)

---

**Le CODIR vous souhaite un bel été  
plein de bulles et de soleil !!!...**

---

**Contactez-nous :**  
[plongee.gesma@gmail.com](mailto:plongee.gesma@gmail.com)